

Image not found or type unknown



PENSION ALIMENTAIRE non paiement

Par **VIVIENO**, le **29/05/2013** à **08:23**

BonjourrrrrSuite au non paiement de la pension alimentaire de mon ex mari , j ai du faire appel a un huissier pour saisir ses rémunérations,rrrrIl travail en tant que saisonnier donc 6 mois de travail par an et 6 mois de chomagerrrrrNous avons donc saisie ses allocation chômage pendant 3 mois tout se passait bien mais voila qu il retrainil donc rebellotte saisie chez son nouvel employeurrrrrSauf qu il est malin il travail aujourd hui a mi temps donc touche environ dans les 450 euros de son employeur + il est complété par les assedic à la hauteur du droit de ses allocations environ 500 euros (au chômage il touchait dans les 1000 euros)rrrrComment faire car pour saisir l employeur ba on peut pas car il faut lui laisser le minimum vital ok et pout les assedic c est pareil !!!!!alors qu au final il touche par mois 450+500 du 950 euros par moisrrrrMerci d avance pour votre aide rrrrvivieno.